



## CR SNPTES du CT du 18 mars 2022

Tous les sièges sont occupés par les représentants du personnel, dont vos trois représentants SNPTES.

La séance continue celle du 3 mars, les points sont numérotés selon l'ordre prévu initialement.

### Ordre du jour

Point 3 : Schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap (avis).....	2
Point 4 : Réorganisation de la délégation à l'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) de l'université de Lorraine (avis).....	2
Point 9 : Déploiement du télétravail ponctuel (avis) .....	3
Point 15 : HRS4R : renouvellement du Label (avis).....	3
Point 22 : Suivi des propositions et avis du CT du 20 janvier 2022 (information) .....	3
Point 23 : Questions diverses .....	3

---

### *Informations du président*

---

La dotation a été notifiée.

Les comptes financiers de l'UL sont très positifs selon la moyenne des universités. 10 millions € de recettes par l'apprentissage, en très fort excédent par rapport aux prévisions. Les dépenses sont semblables à celles de 2019, hormis les frais de mission.

La masse salariale a augmenté et consomme tout le budget fonctionnaires (LPR, PRES ; projets avec recrutement de contractuels).

Des demandes d'accueil d'une dizaine d'enseignants-chercheurs ukrainiens sont actuellement gérées. Une protection européenne est accordée aux étudiants ukrainiens déjà en mobilité et éventuellement en difficulté. Des étudiants russes devraient être accompagnés par des mesures nationales. La solidarité s'exprime par les collectes sur les campus.

Le président remercie les élus du mandat actuel et des mandats précédents, pour le travail accompli dans l'instance et pour la qualité du dialogue.

Un élu SNPTES salue le travail accompli sur ces deux mandats, par le président, son équipe politique et les équipes en appui. Au-delà des options politiques, le président Mutzenhardt a le premier

assumé la direction de cet établissement fusionné, aujourd'hui solide malgré des points de tension et des situations individuelles difficiles. Le dialogue social, incarné en particulier au CT, a permis des modifications des projets tenant compte des demandes des organisations syndicales basées sur l'intérêt collectif et l'analyse objective des contextes. (Nous appelons toutefois à la réouverture du dialogue dans les cas d'avis unanime défavorable, avant reconvoction du CT.) Les valeurs de notre service public d'enseignement supérieur et de recherche ont été défendues sur un terrain commun, dans le respect mutuel des personnes et des engagements.

---

## *Vie Institutionnelle*

---

### Point 3 : Schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap (avis)

#### a. Bilan 2021(avis)

Le bilan montre la progression de l'intégration dans l'université des personnes en situation de handicap, tant personnels qu'étudiants. Le travail continue et les chantiers se déploient sur plusieurs années.

L'établissement a une politique volontariste d'emploi des BOE, assumant pleinement la responsabilité sociale de l'université. Pourtant les postes ouverts restent trop peu nombreux et trop souvent infructueux faute de candidats ; les postes sont globalement peu qualifiés (publication en catégorie C principalement) alors que les postes occupés actuellement par des personnels avec RQTH sont bien ventilés entre les trois catégories. Le profil des postes et leur répartition dans les structures de l'université doivent être encore améliorés, en lien avec les associations d'insertion déjà partenaires. Les contrats doctoraux handicap créés par le ministère devraient permettre d'accroître le vivier d'enseignants-chercheurs.

#### b. Grandes orientations 2022 (avis)

Les actions engagées pour le recrutement, l'accueil et le maintien dans l'emploi de personnels RQTH se poursuivront.

L'accueil des étudiants en situation de handicap à l'UL est reconnu et attire des étudiants.

Handicap et vous : Rendez-vous d'information thématique sur un type de handicap.

Au-delà des chiffres, l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap font partie de la responsabilité sociale de l'université.

VOTE : 10 favorables dont le SNPTES

**AVIS unanimement FAVORABLE**

### Point 4 : Réorganisation de la délégation à l'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) de l'université de Lorraine (avis)

La délégation est restructurée en deux sous-directions après dix ans d'existence. Le nouvel organigramme a fait l'objet d'un vote favorable des personnels de la délégation.



VOTE : 10 favorables dont le SNPTES  
**AVIS unanimement FAVORABLE**

---

## *Ressources Humaines*

---

### Point 9 : Déploiement du télétravail ponctuel (avis)

L'accord préalable, demandé avant la demande (!) dans Agatte, sera moins formalisé.

Un bilan des refus sera présenté en Commission du temps de travail, en CT, ou intégré dans le rapport social unique (RSU).

VOTE : 8 favorables dont le SNPTES, 2 contre  
**AVIS FAVORABLE**

### Point 15 : HRS4R : renouvellement du Label (avis)

La démarche « HRS4R » (« Human Resources Strategy for Researchers »), vise à améliorer les pratiques des organismes et établissements de recherche en matière de recrutement et de cadre d'exercice des chercheurs.

Des priorités sont désormais identifiées parmi les axes. Les actions sont voulues concrètes, et sans augmenter la complexité des systèmes en place (recrutements). Tous ces dispositifs doivent être diffusés pour que les composantes se les approprient.

VOTE : 6 favorables dont le SNPTES, 4 abstentions  
**AVIS FAVORABLE**

---

## *Divers*

---

### Point 22 : Suivi des propositions et avis du CT du 20 janvier 2022 (information)

### Point 23 : Questions diverses

Enseignants-chercheurs (EC) sans affectation Recherche : on en dénombre 85 à l'UL (en ne comptant pas les affectés mais sans travail de recherche). Une sensibilisation des jeunes EC et des responsables à préserver et maintenir l'activité de recherche. Un rappel sera fait à l'occasion des dossiers de candidature.